

**Conseil économique et social**

Distr. générale  
1<sup>er</sup> février 2023  
Français

Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique**  
**Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des**  
**finances, de la planification et du développement économique**  
Quarante et unième réunion  
Addis-Abeba (hybride), 15-17 mars 2023

Point 6 (c) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions statutaires : rapports sur les travaux des organes**  
**subsidiaires de la Commission économique pour l'Afrique**

## **Rapport d'activité de l'Institut africain de développement économique et de planification**

### **I. Introduction**

1. Le présent rapport d'activité est soumis à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, à la cinquante-cinquième session de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), conformément à la pratique en vigueur et pour donner suite au souhait exprimé par la Conférence d'être régulièrement tenue informée des travaux de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP)<sup>1</sup>. Le rapport contient un résumé des activités menées par l'IDEP entre avril 2022 et mars 2023 et met en évidence ses principaux résultats, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes de formation, les activités de production et de diffusion de connaissances, les faits les plus récents derniers relatifs aux ressources humaines et financières, et les partenariats qui ont été établis. Le rapport se termine par un exposé succinct des perspectives pour 2023.

2. Au cours de la période considérée, la pandémie de coronavirus (COVID-19), les changements climatiques et le conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine ont eu de lourdes répercussions sur le développement socioéconomique des États africains. Afin de soutenir les efforts déployés par les États membres pour promouvoir la reprise socioéconomique et renforcer leur résilience, l'IDEP a continué à proposer des cours de formation en ligne innovants sur le développement sectoriel, national et régional et la planification à moyen et long terme.

\* E/ECA/COE/41/1.

<sup>1</sup> L'Institut africain de développement économique et de planification est une institution panafricaine créée par l'Assemblée générale. Il a pour mission principale d'accompagner les pays africains et de les aider à renforcer leurs capacités dans le domaine des ressources humaines, condition préalable pour garantir leur indépendance et promouvoir le développement socioéconomique de l'Afrique. Ses principales activités, qui découlent de son mandat, s'articulent autour d'un portefeuille de programmes de renforcement des capacités et de formation, ainsi que d'un ensemble d'initiatives de recherche et de dialogue sur les politiques. L'IDEP offre également des services consultatifs à la demande aux gouvernements et aux institutions publiques et sert de forum pour explorer d'autres pistes de réflexion sur le développement de l'Afrique.



3. Au cours de la période considérée, et comme indiqué à la figure I, 54 activités de formation, menées en anglais, en français et en portugais, ont permis de renforcer les capacités de 3 053 fonctionnaires et autres parties prenantes (dont 861 femmes) de 45 pays dans les domaines suivants : a) développement et planification macroéconomiques ; b) intégration régionale ; c) développement social ; et d) gestion intégrée des ressources naturelles. Un accent particulier a été mis sur les besoins et les intérêts des femmes et des jeunes. Les activités in situ ont aussi repris progressivement. Sur le nombre total de fonctionnaires formés, 69 % ont attesté avoir utilisé, preuves à l'appui, les connaissances, les compétences et les outils qu'ils ont acquis grâce à la formation de l'IDEP pour influencer la politique socioéconomique de leurs pays respectifs.

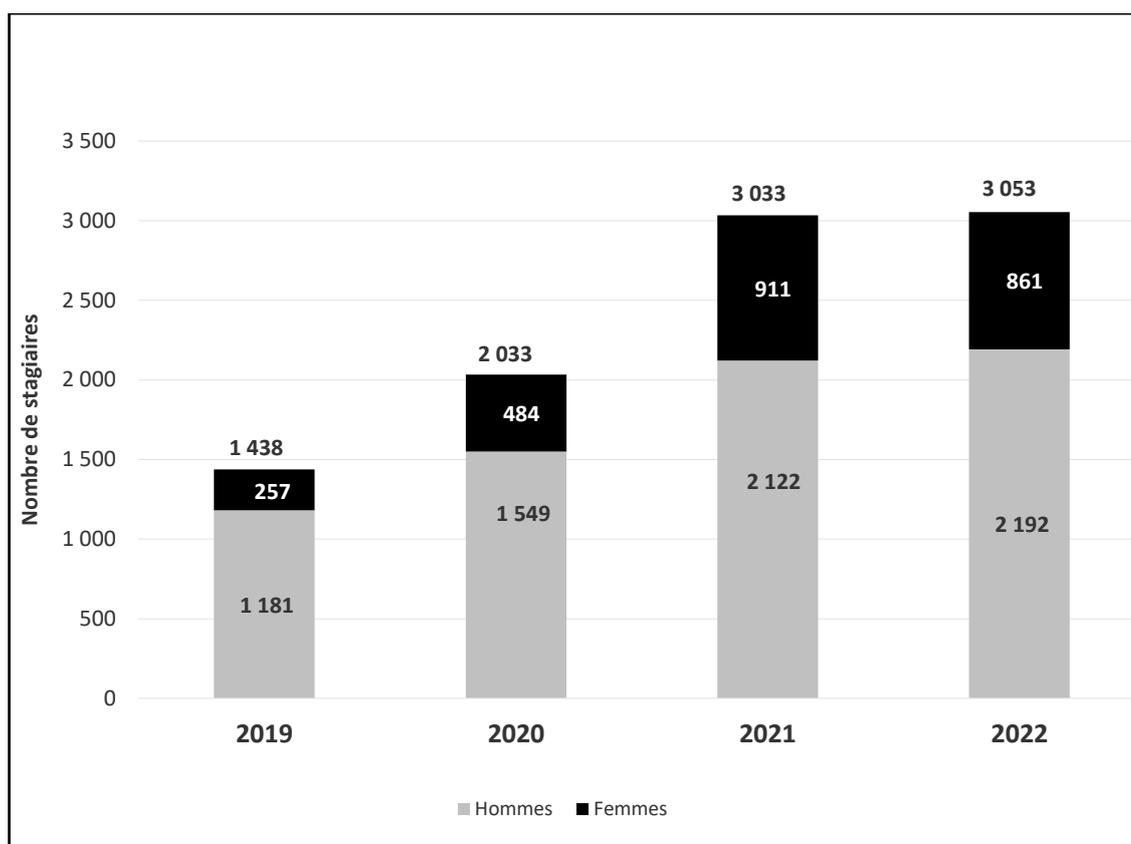
4. En outre, dans le cadre de son rôle de centre de réflexion, l'IDEP a organisé huit activités de recherche analytique à l'intention de 737 experts, afin de renforcer leurs capacités de formulation de politiques publiques. Il s'agit notamment de trois séminaires sur l'érosion du littoral et la migration et sur le redressement socioéconomique à la suite de la pandémie de COVID-19, ainsi que de quatre concertations politiques de haut niveau axées sur la situation des jeunes et des femmes, le financement innovant et inclusif des petites et moyennes entreprises, le développement et la macroéconomie. En outre, l'IDEP a présenté, à une réunion de groupe d'experts, les résultats préliminaires de huit études de cas nationales sur la gestion de la dette et les politiques budgétaires.

5. L'importante population de femmes et de jeunes du continent africain représente des possibilités énormes de transformation socioéconomique. Exploiter le potentiel de ces femmes et de ces jeunes en les dotant des connaissances, des compétences et des attitudes nécessaires pour tirer parti des possibilités économiques est essentiel pour le redressement et la transformation structurelle des pays. Pour appuyer la réalisation de cet objectif, l'IDEP a organisé 10 cours, deux concertations politiques de haut niveau et un séminaire de renforcement des capacités, auxquels ont participé 1 490 femmes et jeunes gens, dans les domaines de la croissance macroéconomique, de la gestion de la dette, des changements climatiques, de l'inclusion sociale, du genre et du commerce, et de l'autonomisation des femmes.

6. Plus précisément, l'IDEP a étendu le réseau des jeunes économistes de la CEA, qui est passé de 759 à 988 étudiants dans 89 universités de 29 pays. Au total, 505 jeunes économistes (dont 42 femmes) ont pris part à des sessions de formation sur le modèle d'équilibre général. Conformément au thème de la cinquante-quatrième session de la CEA, « Financement de la relance de l'Afrique : trouver des solutions innovantes », 287 étudiants ont participé à une concertation politique de haut niveau intitulé « Vers une croissance de 10 % » afin d'examiner les résultats des recherches sur les politiques et les interventions économiques permettant d'atteindre des taux de croissance de 10 %. En outre, 307 jeunes experts ont reçu une formation sur l'exploitation de la transformation numérique pour accélérer l'entrepreneuriat agricole, les moyens pratiques de combattre les changements climatiques et d'en atténuer les effets, et l'emploi des jeunes.

7. Afin de renforcer dans les États membres les capacités de réaction aux chocs économiques et à l'instabilité découlant de la réponse mondiale à la pandémie, des changements climatiques et du conflit en cours entre la Fédération de Russie et l'Ukraine, l'IDEP a lancé une série d'activités de renforcement des capacités sur la prise en compte de la gestion des risques dans la planification du développement. Ces activités visent à doter les décideurs des compétences et des outils dont ils ont besoin pour comprendre la nature interconnectée des risques dans le contexte de la mondialisation, procéder à l'estimation et à l'analyse des risques, et appliquer des mesures efficaces de gestion des risques.

Figure I  
Évolution du nombre de stagiaires, 2019-2022



## II. Soutenir la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et de l’Agenda 2063 : l’Afrique que nous voulons, de l’Union africaine, par la formation et la recherche

### A. Formation

8. L’IDEP a continué à proposer des cours en ligne destinés aux fonctionnaires pour renforcer les capacités de formulation, de mise en œuvre, de suivi et d’évaluation de politiques résilientes permettant de construire en mieux pour l’avenir. Une attention particulière a été accordée aux stratégies visant à atténuer l’impact de la pandémie de COVID-19, des changements climatiques et du conflit entre la Fédération de Russie et l’Ukraine, et à accélérer les progrès vers la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l’horizon 2030 (Programme 2030) et de l’Agenda 2063.

9. En plus de ses cours de formation en ligne, l’IDEP intègre aussi des cours in situ dans des programmes nécessitant une activité concrète. Conformément à son plan stratégique pour la période 2019-2023 et à son plan d’activité annuel, 54 cours de formation ont été organisés en ligne, auxquels ont participé 3 053 personnes (dont 861 femmes) de 45 pays, afin d’améliorer les compétences dans le domaine de la planification du développement, ainsi que dans la formulation et la gestion des politiques du secteur public visant à promouvoir la transformation structurelle et le développement durable. En outre, des composantes de la gestion des risques ont été intégrées dans les activités de formation afin de doter les décideurs des compétences et des outils

dont ils ont besoin pour comprendre la nature interconnectée des risques dans le contexte de la mondialisation, procéder à l'estimation et à l'analyse des risques, et appliquer des stratégies efficaces de gestion des risques. Les cours de gestion des risques renforcent les capacités de formulation de réponses économiques aux chocs mondiaux, y compris ceux découlant de la pandémie de COVID-19, des changements climatiques et du conflit en cours entre la Fédération de Russie et l'Ukraine, soutenant ainsi les efforts de redressement et tirant parti des possibilités de développement.

10. Les cours dispensés en 2022 ont été axés sur des domaines thématiques, tels que l'autonomisation des femmes et des jeunes, les changements climatiques, les possibilités et les défis découlant de la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine, les mécanismes de financement innovants à l'appui de la relance du continent, la gouvernance des ressources naturelles, la modélisation macroéconomique et la gestion des risques.

11. L'IDEP a continué à souligner l'importance de l'autonomisation des femmes et des jeunes dans le cadre des efforts de redressement national et de transformation structurelle. Dans ce contexte, 1 438 fonctionnaires, jeunes experts et étudiants (dont 415 femmes) ont reçu une formation pour la conception de politiques tenant compte des questions de genre et de stratégies résilientes après la pandémie, en vue de tirer parti des possibilités découlant de la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine. À cet égard, huit cours bilingues et quatre concertations politiques de haut niveau ont été organisés.

12. L'IDEP a également souligné l'importance de renforcer la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine. Plusieurs initiatives ont été prises à cette fin, notamment un cours en ligne très suivi consacré au rôle des parlementaires et des acteurs de la société civile dans cette mise en œuvre, auquel ont pris part 428 parlementaires et experts, dont 62 femmes. Avec le soutien du Gouvernement italien, l'IDEP a lancé un programme de formation de deux ans sur l'efficacité de la Zone, dans le but de stimuler le commerce intra-africain. Le programme a aussi pour objectif d'augmenter la part du commerce mondial de huit pays africains, à savoir l'Angola, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, le Mozambique, le Sénégal, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie, en faisant la promotion d'accords commerciaux inclusifs, durables et favorables au développement et en soutenant des programmes de renforcement des capacités.

13. Pour apporter un appui au renforcement des capacités des États africains afin d'améliorer leurs efforts d'atténuation des effets des changements climatiques et d'adaptation à ces effets, et pour renforcer leur participation aux négociations multilatérales sur le climat, l'IDEP a mis en place un certain nombre d'instruments et de programmes de formation, notamment :

a) La boîte à outils pour l'évaluation de l'économie bleue, destinée à guider la collecte et l'analyse de données relatives à la valeur socioéconomique des océans, des mers et des côtes, et à améliorer la prise de décision des planificateurs du développement ;

b) Le programme de formation sur une facilité d'investissement pour la résilience climatique en Afrique, visant à renforcer les capacités des institutions africaines, y compris les gouvernements nationaux, les organismes de bassins fluviaux, les communautés économiques régionales et les pools énergétiques, ainsi que le secteur privé, en matière de planification, de conception et de mise en œuvre de projets d'investissement dans des secteurs sélectionnés, de manière à accroître leur résilience à la variabilité du climat et aux changements climatiques, et à assurer la prestation continue de services et la rentabilité de l'investissement ;

c) Le cours sur les négociations relatives aux changements climatiques à l'intention des jeunes négociateurs africains, visant à doter les jeunes Africains des compétences dont ils ont besoin pour participer aux négociations organisées dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et pour collaborer avec d'autres acteurs concernés afin de formuler des plans d'action pratiques et innovants dans leurs pays respectifs ;

d) L'atelier 2022 de Dakar sur les enjeux de l'eau, qui a permis aux journalistes des pays d'Afrique de l'Ouest d'acquérir des connaissances sur la politique et la gestion de l'eau et d'assurer le suivi des résolutions adoptées lors du neuvième Forum mondial de l'eau. Les journalistes ont aussi reçu une formation sur la manière de rendre compte des questions liées à la gestion de l'eau et des déchets à la lumière de la pénurie de ressources due aux changements climatiques.

14. L'IDEP a aussi dispensé les cours de formation sur mesure suivants :

a) Cours de formation pour les représentants du Gouvernement sénégalais sur le genre, l'emploi des jeunes et l'inclusion sociale afin de fournir aux fonctionnaires de niveau intermédiaire et supérieur et aux décideurs les compétences et les outils dont ils ont besoin pour renforcer les efforts d'autonomisation des femmes et des jeunes, développer des politiques tenant compte du genre, et faire progresser l'autonomisation, l'emploi et l'inclusion sociale des jeunes femmes ;

b) Cours de formation pour les représentants du Gouvernement gambien sur la gestion des risques, au cours duquel les participants ont identifié et surveillé des risques fréquemment négligés, en utilisant l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces. Le cours a permis aux responsables gouvernementaux, aux planificateurs du développement et aux parties prenantes du secteur privé d'acquérir les compétences nécessaires pour intégrer et gérer les risques dans les processus de planification stratégique.

15. Dans le cadre de sa stratégie de suivi et évaluation, l'IDEP a mené une enquête pour déterminer dans quelle mesure les compétences et les outils acquis par les stagiaires avaient influencé la conception des politiques et la planification du développement dans leurs activités quotidiennes. En 2022, 69 % des participants interrogés ont donné des preuves concrètes attestant qu'ils ont utilisé les connaissances, les compétences et les outils acquis dans le cadre de la formation à l'IDEP pour influencer la politique socioéconomique dans leurs pays respectifs.

## **B. Programme de master**

16. La collaboration avec l'Université de Johannesburg dans le cadre d'un programme de master de 18 mois en politique industrielle, qui a débuté il y a plus de cinq ans, est en cours de révision ; il est prévu de lancer une nouvelle phase du programme à partir des enseignements tirés au cours des cinq dernières années.

## **C. Recherche**

17. La recherche interdisciplinaire complète le programme de formation de l'IDEP. Elle fournit une orientation stratégique dans la conception des cours de formation et permet de garantir que le contenu des cours est mis à jour et adapté en fonction des changements de l'environnement dans lequel l'IDEP intervient.

18. Au cours de la période considérée, l'IDEP a organisé les activités de recherche suivantes, auxquelles ont participé 737 personnes, dans le but de

renforcer le lien entre la recherche sur le développement et l'action politique, tout en offrant un cadre pour le débat et la réflexion innovante :

a) En mai 2022, une concertation politique de haut niveau, à laquelle ont assisté 200 participants, dont 130 en ligne, a été organisée conjointement avec le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest, le Bureau sous-régional en Afrique du Nord et le Gouvernement sénégalais, sur le thème « Financement innovant des petites et moyennes entreprises au service d'une reprise résiliente en Afrique : une perspective axée sur le genre et la jeunesse », dans le but de mettre en lumière des solutions innovantes pour une reprise résiliente et des mécanismes visant à faciliter l'accès au financement tout en favorisant l'inclusion des femmes et des jeunes, et de donner aux participants l'occasion de discuter de solutions et de mécanismes de redressement innovants, résilients et inclusifs pour encourager l'entrepreneuriat dirigé par les femmes et les jeunes ;

b) En mai 2022, une concertation politique de haut niveau intitulé « Financement du développement de l'Afrique par des mécanismes durables et innovants : partenariats public-privé, cryptomonnaies, envois de fonds et investissements de la diaspora », à laquelle ont assisté 81 participants, dont 21 en ligne, a été organisée conjointement avec l'Organisation internationale du travail et le Gouvernement sénégalais lors de la cinquante-quatrième session de la CEA, dans le but d'approfondir la compréhension qu'ont les participants de ces mécanismes et d'explorer des moyens innovants d'exploiter le potentiel de financement du développement, par le biais de débats sur les tendances, les défis et les opportunités en matière de financement du développement durable, et sur la manière dont un indice de performance durable pourrait être utilisé pour évaluer les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance de la contribution des entreprises au développement durable et à la satisfaction des parties prenantes. Les participants ont appris comment l'utilisation de l'indice permettait de tirer des conclusions pertinentes pour une entreprise ou un pays donné. La concertation a permis aux participants de partager leurs expériences et de formuler des recommandations relatives à la création d'un environnement politique et réglementaire favorable ;

c) En mai 2022, une concertation politique de haut niveau intitulée « Vers une croissance de 10 % », qui a regroupé 287 participants, dont 183 en ligne, a permis de mettre en évidence les leviers à activer afin que la croissance soit inclusive et durable et d'examiner les résultats des recherches parrainées par le Réseau des jeunes économistes sur les politiques et interventions permettant de mobiliser des ressources financières et d'atteindre des taux de croissance de 10 % ;

d) En mai 2022, afin d'assurer le suivi d'un projet de recherche conjoint avec l'Open Society Initiative for West Africa, une réunion de groupe d'experts, à laquelle ont pris part 59 spécialistes et représentants de banques régionales de développement du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, de la Guinée, du Libéria, du Mali, du Niger, du Nigéria, du Sénégal et de la Sierra Leone, et 40 participants en ligne, s'est tenue sur le thème « Dette, fiscalité et financement du développement : réponses immédiates aux crises internationales et planification efficace », dans le but de présenter les résultats préliminaires de huit études de cas nationales et le résumé analytique d'un nouveau manuel sur la gestion de la dette, la fiscalité et le financement du développement, et de tenir des discussions sur des sujets connexes, notamment la mobilisation des ressources nationales, les mesures budgétaires et la nécessité de restructurer les économies après une crise mondiale ;

e) En juin 2022, un séminaire de renforcement des capacités sur le thème « Changements climatiques : érosion du littoral et migration environnementale » (il a réuni 100 participants et a comporté la projection d'un court métrage documentaire et un débat sur les effets de l'érosion du littoral) a

été organisé en collaboration avec des experts des changements climatiques de la CEA, du Centre africain pour les applications de la météorologie au développement, du Ministère de l'environnement et du développement durable du Sénégal et du Centre ouest-africain de service scientifique sur le changement climatique et l'utilisation adaptée des terres, dans le but d'offrir aux participants un cadre pour analyser l'impact de l'érosion du littoral sur le développement socioéconomique des communautés locales, d'évaluer la question de la migration environnementale et son impact sur le chômage et la main-d'œuvre active, et de proposer des mesures d'adaptation aux changements climatiques pour lutter contre l'érosion du littoral, tout en examinant des exemples de mesures d'adaptation basées sur les écosystèmes et les communautés, susceptibles de faciliter la réalisation des objectifs de développement durable ;

f) En septembre 2022, un séminaire, auquel ont pris part 10 chercheurs du programme de bourses de la CEA-IDEP, a examiné les articles publiés par les chercheurs participant au programme et évalué les résultats préliminaires des projets de recherche intitulés « Changements climatiques : érosion du littoral et migration environnementale en Afrique de l'Ouest et de l'Est » et « Méthodes de financement du développement durable en Afrique de l'Ouest : efficacité globale dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ». Il a permis aux participants d'examiner et d'analyser les résultats préliminaires de la recherche avec la Directrice de l'IDEP, et les a préparés aux prochaines concertations politiques supervisées par la Division de la planification stratégique, du contrôle et des résultats de la CEA, au cours desquelles les résultats de la recherche seront présentés à un public plus large ;

g) En décembre 2022, un cours sur mesure d'une semaine sur l'employabilité et la formation professionnelle des jeunes a été dispensé aux fonctionnaires sénégalais du Ministère des Finances et du Ministère de la jeunesse, de l'entrepreneuriat et de l'emploi, avec la participation de représentants d'organismes soutenant les initiatives d'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, d'instituts d'enseignement et de formation techniques et professionnels, d'agences de développement agricole et de la société civile, afin d'appuyer les efforts déployés par les décideurs pour élaborer des politiques efficaces de promotion du genre et de la jeunesse ;

h) En décembre 2022, a eu lieu une concertation politique sur l'employabilité et les compétences des jeunes, à laquelle ont assisté les participants au cours susmentionné sur le même thème, afin de faciliter le partage des meilleures pratiques en matière d'initiatives d'emploi des jeunes au Sénégal et les discussions sur la formulation d'une stratégie unifiée de renforcement des compétences et des perspectives d'emploi des jeunes.

## **D. Bourses d'études**

19. L'IDEP continue de contribuer aux efforts de renforcement des capacités des États membres ainsi qu'à la promotion et à la consolidation du partage des connaissances et de l'apprentissage mutuel en Afrique grâce à son programme de bourses, qui lui a également permis de renforcer ses partenariats avec diverses divisions de la CEA, des institutions de planification, des organismes publics spécialisés, des organisations internationales, des universités et des centres de recherche.

20. Au début de 2022, l'IDEP a accueilli deux boursiers de la CEA :

a) Le premier boursier, originaire du Nigéria, a mené des recherches sur le changement climatique, l'érosion du littoral et la migration environnementale en Afrique de l'Est et de l'Ouest. Le travail de recherche finalisé a été présenté à un séminaire de renforcement des capacités sur l'érosion du littoral et la migration forcée ;

b) Le second boursier, originaire du Cameroun, a étudié l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le financement du développement en Afrique de l'Ouest, et les résultats ont été soumis à une réunion de concertation sur les politiques et programmes de la CEA ;

c) Les boursiers ont rédigé deux notes d'orientation, qui font actuellement l'objet d'un examen par des pairs. La première formule des recommandations sur le changement climatique et l'érosion du littoral, et la seconde des recommandations sur la planification du développement et la gestion économique.

## **E. Intégration des questions de genre**

21. Au cours de la période examinée, l'IDEP a systématiquement veillé à ce que la dimension genre soit intégrée dans les programmes de formation pertinents et dans des modules spécifiques traitant des questions de genre. Plus précisément, des cours ont été dispensés sur les thèmes suivants : l'intégration des questions de genre dans les stratégies nationales visant à exploiter les possibilités découlant de la création de la Zone de libre-échange continentale africaine ; le genre, l'emploi des jeunes et l'inclusion sociale ; le plaidoyer pour la prise en compte du genre dans les activités minières artisanales et à petite échelle et dans la gouvernance des ressources naturelles ; et le soutien à l'intégration du genre et à la gestion des politiques économiques qui en tiennent compte dans le contexte de la pandémie de COVID-19. L'IDEP a aussi organisé un webinaire sur l'impact de la politique concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique, ainsi qu'une concertation politique de haut niveau sur le financement innovant des petites et moyennes entreprises, vu sous l'angle du genre et de la jeunesse, au cours desquels les participants ont discuté de la manière dont ce type de financement pourrait soutenir la reprise résiliente du continent.

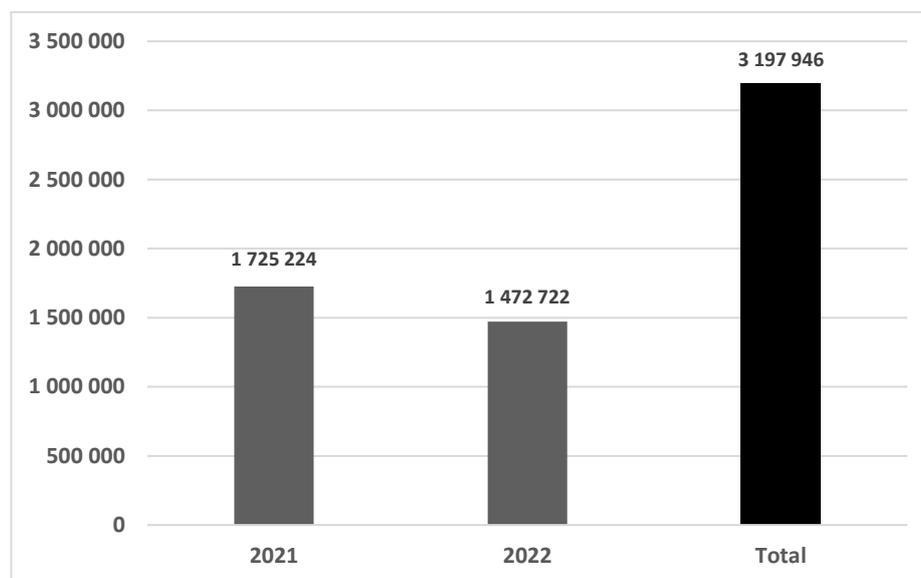
## **F. Centre de documentation**

22. Le centre de documentation de l'IDEP continue de répondre aux besoins de ses programmes de formation et de recherche grâce aux informations et aux services documentaires qu'il fournit sans relâche aux stagiaires, aux professeurs, aux participants aux conférences, aux chercheurs, aux universitaires invités, aux gouvernements et au grand public.

23. En raison de la pandémie de COVID-19 et des confinements qui ont suivi, la bibliothèque a été fermée au public. Cependant, les services aux usagers, essentiellement des participants aux cours de formation et des boursiers, ont été assurés en ligne et à distance. La bibliothèque leur a notamment fourni des documents bibliographiques annotés en anglais et en français.

24. Le centre de documentation de la bibliothèque a poursuivi le catalogage et l'indexation des documents et des publications en format numérique dans le répertoire institutionnel. En 2022, 332 titres ont été ajoutés, portant l'ensemble à 23 505 documents, dont 9 160 consultables librement en texte intégral. Le nombre total de téléchargements de documents en texte intégral a été de 1 472 722 en 2022, contre 1 725 224 en 2021. Cette diminution s'explique par les difficultés techniques rencontrées sur la plateforme, qui ont empêché les utilisateurs d'accéder aux documents en ligne.

Figure II  
Téléchargement de documents de la bibliothèque numérique



25. Par son rôle de centre de réflexion, l'IDEP offre, grâce aux communautés de pratique, un cadre où les praticiens, les décideurs politiques, les acteurs de la société civile, les anciens stagiaires et les personnes-ressources<sup>2</sup> peuvent partager les meilleures pratiques et les enseignements à retenir. L'IDEP veille également à ce que les connaissances et les compétences acquises grâce à ses activités de renforcement des capacités et de recherche soient appliquées par les bénéficiaires pour influencer la formulation et la mise en œuvre des politiques aux niveaux national et sous-régional.

26. À cette fin, l'IDEP a organisé une communauté de pratique de trois semaines en novembre 2022 sur l'impact des politiques concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique. Le principal objectif était de donner aux participants l'occasion de réfléchir aux discussions tenues le 8 mars 2022 avec d'anciens stagiaires de l'IDEP sur l'impact de la prise en compte du genre dans les politiques publiques, et de faciliter un débat approfondi sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

### III. Financement, mise en valeur des ressources humaines et partenariats

#### A. Financement

27. Cette section porte essentiellement sur la mobilisation de ressources et les stratégies connexes employées par l'équipe de direction de l'IDEP.

28. Les activités de l'IDEP sont financées par des ressources provenant de quatre sources principales :

a) Les contributions financières annuelles des États membres africains versées sur la base d'un barème prédéterminé, approuvé et adopté par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique ;

<sup>2</sup> Les personnes-ressources sont des experts qui jouent un rôle essentiel par les tâches qu'ils exécutent et/ou les informations qu'ils fournissent.

b) La dotation ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, subvention annuelle fixe de 1,3 million de dollars approuvée par l'Assemblée générale et sous-tendue par le budget-programme annuel approuvé ;

c) Les ressources de la CEA à l'appui de programmes spécifiques et d'activités de formation ;

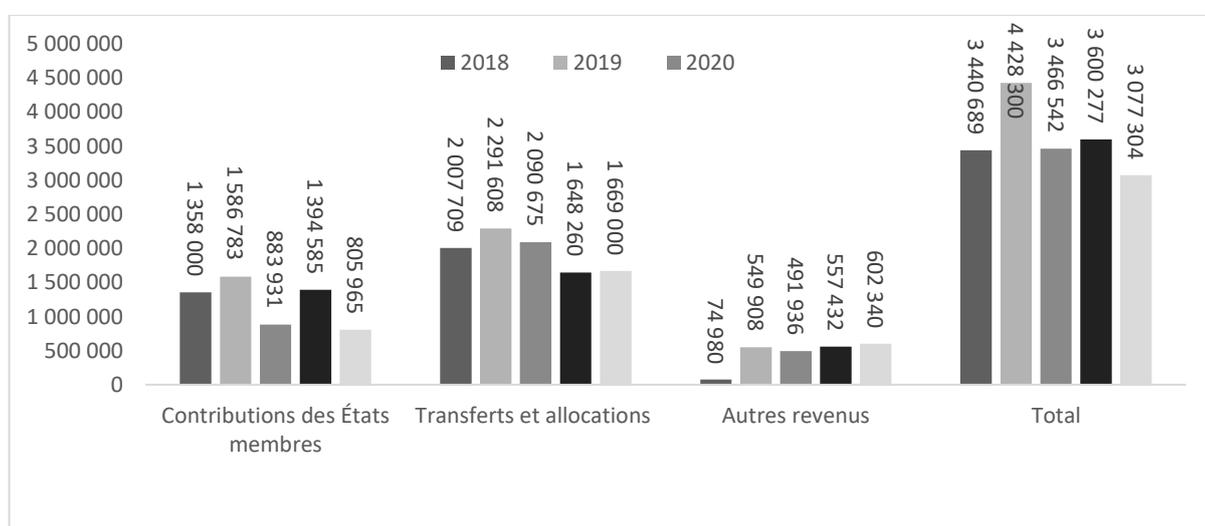
d) Les ressources extrabudgétaires provenant notamment d'institutions financières multilatérales et bilatérales, de fondations privées et de partenaires de développement.

29. La figure III présente la création de revenus entre 2018 et 2022, répartis en trois catégories. La catégorie « Contributions des États membres » comprend les quotes-parts versées une année donnée. La catégorie « Transferts et allocations » comprend la dotation de l'ONU et les ressources extrabudgétaires fournies par la CEA. La catégorie « Autres revenus » comprend les ressources mobilisées grâce à des partenaires extérieurs.

Figure III

### Catégories de revenus, 2018-2022

(en dollars des États-Unis)

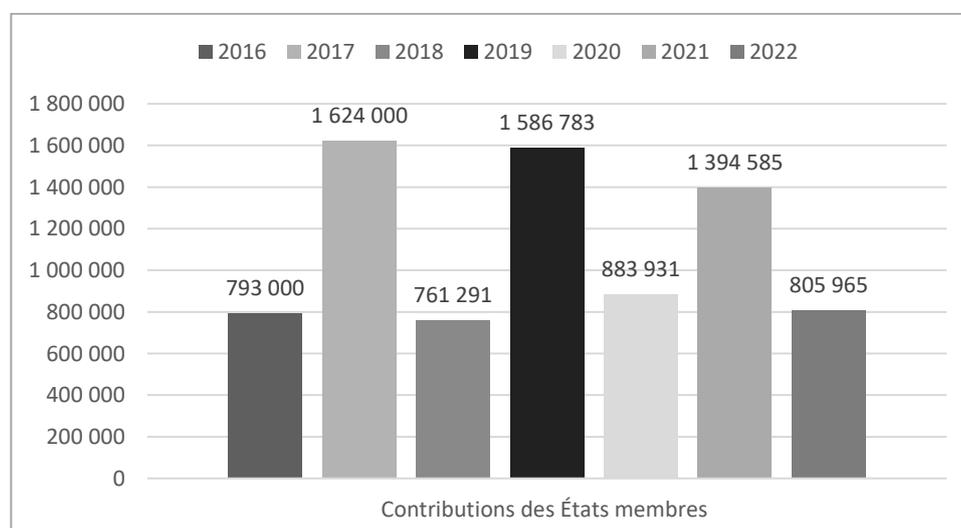


Note : Le budget annuel de l'IDEP est en moyenne de 3,6 millions de dollars.

Figure IV

### Contributions des États membres, 2016-2022

(en dollars des États-Unis)



30. Le montant moyen perçu des États membres au cours des cinq dernières années-st de 1,1 million de dollars et celui des contributions annuelles s'élève actuellement à 1,358 million de dollars. Il semble y avoir une tendance selon laquelle les États membres qui atteignent leur objectif de contribution au cours d'une année le ratent complètement l'année suivante. Dans ces conditions, il est difficile de planifier et de budgétiser, les ressources versées par les États membres étant de montants variés.

31. L'IDEP adresse ses sincères remerciements aux États membres qui s'efforcent de régler leurs arriérés et à ceux qui ont continué d'effectuer régulièrement des paiements. Les contributions versées par les États membres au 31 décembre 2022 sont indiquées au tableau 1.

32. Comme le montre le tableau 2, le montant des arriérés de contribution est encore important. Il a atteint le chiffre record de 18,5 millions de dollars au 31 décembre 2022, ce qui pèse lourdement sur la capacité d'exécution du mandat de l'IDEP.

33. Tout en continuant de dialoguer avec les États membres en ce qui concerne leurs contributions, l'IDEP a entamé des discussions avec les autorités compétentes des pays qui ont des arriérés importants.

Tableau 1

**Contributions versées pendant la période considérée, par pays, au 31 décembre 2022**

(en dollars des États-Unis)

<i>Indice</i>	<i>Pays</i>	<i>Contribution annuelle</i>	<i>Contribution annuelle versée en 2022</i>	<i>Arriérés versés</i>	<i>Montant total versé en 2022</i>
1	Gambie	10 000	-	103 454	103 454
2	Lesotho	15 000	-	30 000	30 000
3	Libye	80 000	-	76 604	76 604
4	Madagascar	20 000	-	20 000	20 000
5	Mali	15 000	15 000	15 000	30 000
6	Maroc	32 000	-	68 521	68 521
7	Afrique du Sud	80 000	80 000	-	80 000
8	Soudan	32 000	-	160 000	160 000
9	Tunisie	24 000	-	13 914	13 914
10	Zambie	32 000	32 000	191 470	223 470
	<b>Total</b>	<b>340 000</b>	<b>127 000</b>	<b>678 964</b>	<b>805 965</b>

Tableau 2

**Total des contributions versées depuis la création de l'Institut africain de développement économique et de planification, par pays, et solde dû au 31 décembre 2022**

(en dollars des États-Unis)

<i>Indice</i>	<i>Pays</i>	<i>Contribution annuelle actuelle</i>	<i>Contribution totale</i>	<i>Montant total versé en 2022</i>	<i>Solde dû</i>
1	Algérie	80 000	2 640 000	-	2 640 000
2	Angola	32 000	1 056 000	992 000	64 000
3	Bénin	15 000	495 000	480 291	14 709
4	Botswana	24 000	792 000	-	792 000
5	Burkina Faso	15 000	495 000	465 000	30 000
6	Burundi	15 000	495 000	60 000	435 000

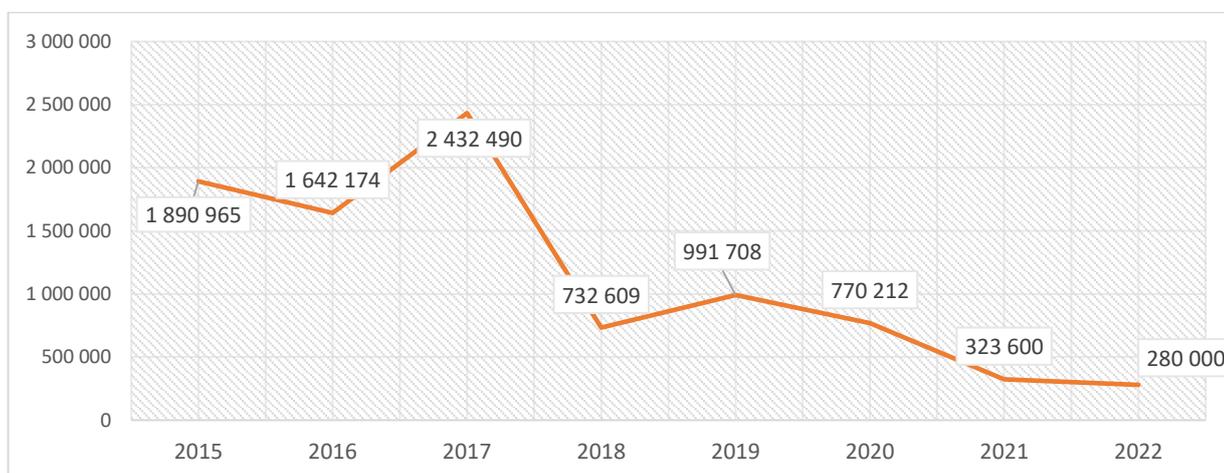
<i>Indice</i>	<i>Pays</i>	<i>Contribution annuelle actuelle</i>	<i>Contribution totale</i>	<i>Montant total versé en 2022</i>	<i>Solde dû</i>
7	Cameroun	24 000	792 000	649 321	142 679
8	Cabo Verde	10 000	330 000	-	330 000
9	République centrafricaine	15 000	495 000	16 761	478 239
10	Tchad	15 000	495 000	88 851	406 149
11	Comores	10 000	330 000	-	330 000
12	Congo	15 000	495 000	455 869	39 131
13	Côte d'Ivoire	32 000	1 056 000	995 618	60 382
14	République démocratique du Congo	32 000	1 056 000	-	1 056 000
15	Djibouti	15 000	495 000	-	495 000
16	Égypte	80 000	2 640 000	2 480 000	160 000
17	Érythrée	15 000	420 000	-	420 000
18	Eswatini	20 000	660 000	568 770	91 230
19	Éthiopie	32 000	1 056 000	40 580	1 015 420
20	Guinée équatoriale	10 000	330 000	260 000	70 000
21	Gabon	20 000	660 000	40 000	620 000
22	Gambie	10 000	330 000	307 535	22 465
23	Ghana	32 000	1 056 000	954 599	101 401
24	Guinée	20 000	660 000	160 000	500 000
25	Guinée-Bissau	10 000	330 000	30 000	300 000
26	Kenya	32 000	1 056 000	996 278	59 722
27	Lesotho	15 000	495 000	465 000	30 000
28	Libéria	15 000	495 000	30 000	465 000
29	Libye	80 000	2 640 000	1 065 338	1 574 662
30	Madagascar	20 000	660 000	587 040	72 960
31	Malawi	15 000	495 000	405 000	90 000
32	Mali	15 000	495 000	495 000	-
33	Mauritanie	10 000	330 000	30 000	300 000
34	Maurice	15 000	495 000	-	495 000
35	Maroc	32 000	1 056 000	993 224	62 776
36	Mozambique	32 000	1 056 000	340 943	715 057
37	Namibie	24 000	744 000	696 000	48 000
38	Niger	15 000	495 000	24 875	470 125
39	Nigéria	80 000	2 640 000	2 290 331	349 669
40	Rwanda	15 000	495 000	180 000	315 000
41	Sao Tomé-et-Principe	10 000	330 000	10 000	320 000
42	Sénégal	24 000	792 000	719 480	72 520
43	Seychelles	10 000	330 000	300 000	30 000
44	Sierra Leone	20 000	660 000	640 055	19 945
45	Somalie	10 000	330 000	-	330 000
46	Afrique du Sud	80 000	2 240 000	880 000	1 360 000
47	Soudan	32 000	1 056 000	1 024 000	32 000
48	Togo	15 000	495 000	465 538	29 462
49	Tunisie	24 000	792 000	410 471	381 529
50	Ouganda	24 000	792 000	692 971	99 029

Indice	Pays	Contribution annuelle actuelle	Contribution totale	Montant total versé en 2022	Solde dû
51	République-Unie de Tanzanie	24 000	792 000	696 000	96 000
52	Zambie	32 000	1 056 000	1 056 000	-
53	Zimbabwe	40 000	1 320 000	1 280 000	40 000
	<b>Total</b>	<b>1 358 000</b>	<b>44 291 000</b>	<b>25 818 739</b>	<b>18 472 261</b>

34. Comme le montre la figure V, le soutien financier de la CEA n'a cessé de diminuer au cours des cinq dernières années : l'IDEP a reçu environ 324 000 dollars de la Commission en 2021, mais seulement 280 000 dollars en 2022. Les ressources extrabudgétaires fournies par la CEA proviennent principalement du programme ordinaire de coopération technique.

Figure V

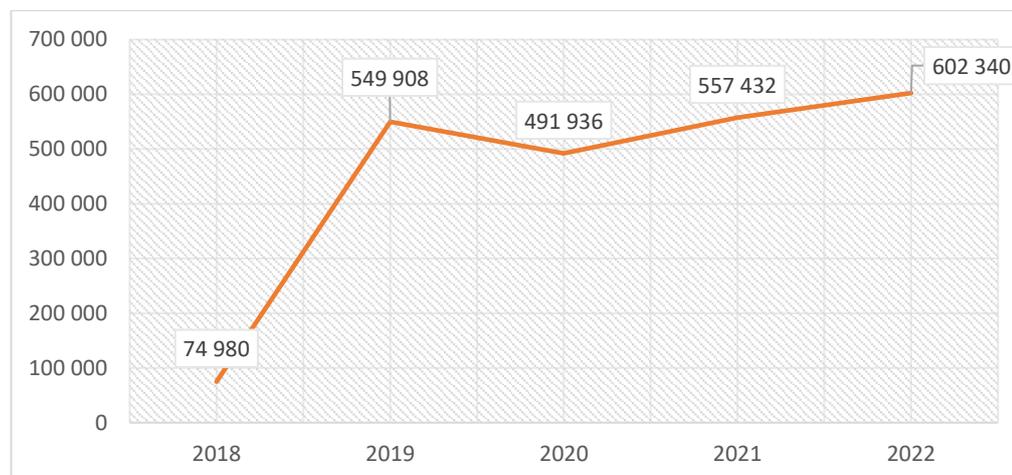
**Contribution extrabudgétaire de la Commission économique pour l'Afrique, 2015-2022**  
(en dollars des États-Unis)



35. L'IDEP étant maintenant intégré dans le progiciel Umoja, les ressources fournies par la CEA à l'appui de programmes spécifiques et d'activités de formation sont versées directement sous le code budgétaire correspondant. En conséquence, les ressources financières versées au titre de la contribution de la CEA sont réduites aux fins de la comptabilité.

36. L'IDEP continuera à dialoguer avec les dirigeants de la CEA sur la nécessité d'augmenter ce soutien budgétaire pour assurer la prévisibilité des moyens de financement, la planification des programmes et la prestation des services.

Figure VI  
**Ressources financières mobilisées grâce aux partenaires extérieurs, 2018-2022**  
 (en dollars des États-Unis)



37. Dans le cadre de son plan stratégique pour la période 2019-2023, et comme indiqué à la figure VI, l'IDEP a continué d'élargir ses sources de financement grâce à des initiatives de mobilisation de ressources externes accrues et ciblées, en vue de financer intégralement et d'atteindre ses objectifs stratégiques.

38. Malgré la persistance d'un environnement contraignant de financement des donateurs, l'IDEP a reçu une subvention de 555 432 dollars du Gouvernement italien en 2021, qui a ensuite été renouvelée en 2022. Les deux subventions permettront au secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine et aux pays participants de bénéficier d'une formation spécialisée de haut niveau portant sur la fiscalité, les douanes, le commerce et les questions législatives, dans le but d'aider les entreprises locales, notamment les petites et moyennes entreprises, à améliorer leurs relations commerciales internationales, en particulier avec l'Union européenne et l'Italie.

39. L'IDEP a aussi signé un accord avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour concevoir, développer et déployer un programme de formation actualisé et adapté sur la gestion des politiques économiques tenant compte du genre, à l'intention des États membres africains et de quatre communautés économiques régionales, à savoir la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Le programme de formation vise à renforcer les capacités des communautés économiques régionales africaines et de leurs États membres en matière d'adoption et de mise en œuvre d'initiatives de gestion des politiques économiques et de genre, accélérant ainsi la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 en s'assurant que les politiques économiques et les stratégies de réduction de la pauvreté produisent des résultats équitables entre les femmes et les hommes, et entre les filles et les garçons.

## B. Mise en valeur des ressources humaines

40. Le poste de chef de la Division de la recherche et de la formation (niveau P-5), l'un des postes clés de l'IDEP, est vacant, mais devrait être pourvu au premier trimestre 2023.

41. Un volontaire des Nations Unies et chercheur associé a été recruté en mars 2022 pour aider à renforcer les capacités de l'IDEP dans les domaines de la recherche et de l'élaboration des politiques. Ce poste a été généreusement financé par le Gouvernement de la République de Corée.

42. Dans le cadre des efforts constants tendant à consolider la position de l'IDEP en tant qu'organe de formation de la CEA et à accroître la collaboration avec les autres divisions, deux sessions de formation ont été organisées avec la Section de la gestion des ressources humaines de la CEA.

43. La session de formation sur l'analyse des données, qui s'est déroulée en ligne pendant deux semaines, a renforcé les capacités de 46 fonctionnaires de la CEA, dont deux employés de l'IDEP, en matière d'utilisation efficace des données dans leur travail. Le cours a été conçu pour les membres du personnel travaillant dans le domaine de la recherche, de l'analyse et de la communication de données, ainsi que pour ceux qui souhaitent améliorer leurs capacités en matière d'accès, d'utilisation, d'interprétation et de communication de données.

44. La session de formation sur le leadership et l'innovation dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, qui a duré une semaine, a permis à 20 fonctionnaires de la CEA, dont 2 employés de l'IDEP, d'approfondir leur compréhension des processus d'examen national volontaire et d'examen local volontaire et de renforcer leurs capacités de soutien aux efforts des États africains dans la mise en œuvre de ces deux programmes. Le cours a également abordé la manière dont l'innovation en science et technologie pouvait soutenir la mise en œuvre.

45. Les deux cours ont renforcé les capacités de 66 fonctionnaires de la CEA, dont 4 employés de l'IDEP. Ce chiffre est à comparer aux 62 fonctionnaires participants en 2021.

### C. Partenariats

46. L'IDEP continue de favoriser et renforcer ses partenariats avec les différentes divisions de la CEA, les institutions de planification, les départements ministériels concernés, les organisations internationales, les communautés économiques régionales, les universités et les centres de recherche. Dans ses activités, l'IDEP n'a cessé de promouvoir le renforcement des capacités et de soutenir l'analyse et le débat constructifs concernant les politiques de développement des États membres.

47. On citera en particulier en 2022, les activités menées avec les partenaires suivants : la Commission de l'Union africaine, quatre communautés économiques régionales (CEDEAO, CEEAC, IGAD et SADC), les universités participant au réseau des jeunes économistes de la CEA, notamment l'Université de Johannesburg et l'Université de Portsmouth, le PNUD, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Open Society Initiative for West Africa, l'Association Africa 21 et ASeS (Solidarité et développement des agriculteurs).

Tableau 3  
Catégories de partenaires

Type de partenaires	Nombre de partenaires
Entités des Nations Unies	4
États membres et communautés économiques régionales	4

Organisations internationales	4
Milieux universitaires et instituts de recherche	89
<b>Total</b>	<b>101</b>

48. Les partenariats susmentionnés ont permis de concevoir et d'offrir des programmes de formation et de recherche axés sur les points suivants :

a) L'autonomisation des jeunes et des femmes pour soutenir le redressement et la transformation structurelle des pays :

i) Financement innovant des petites et moyennes entreprises au service d'une reprise résiliente en Afrique : une perspective axée sur le genre et la jeunesse (Youth Alliance for Leadership and Development in Africa) ;

ii) Gestion de la politique économique tenant compte des questions de genre dans le contexte du redressement après la pandémie (communautés économiques régionales et PNUD) ;

iii) Enseignement et formation techniques et professionnels (UNESCO) ;

b) Les changements climatiques : possibilités offertes par l'économie bleue, érosion du littoral, migration et accès à l'eau :

i) Boîte à outils pour l'évaluation de l'économie bleue (UNESCO et Université de Portsmouth) ;

ii) Facilité d'investissement pour la résilience climatique en Afrique (Banque mondiale, Commission de l'Union africaine et Banque africaine de développement, avec un appui financier initial du Fonds nordique de développement) ;

iii) Atelier 2022 de Dakar sur les enjeux de l'eau ;

c) La Zone de libre-échange continentale africaine et nouveaux mécanismes de financement de la relance africaine (Africa 21) :

i) Rôle des parlementaires et des acteurs de la société civile ;

ii) Vers une Zone de libre-échange continentale africaine efficace (Gouvernement italien et ASeS (Solidarité et développement des agriculteurs) ;

iii) Financement du développement de l'Afrique par des mécanismes durables et innovants (OIM et Skema Business School) ;

iv) Réunion du groupe d'experts sur la dette, la fiscalité et le financement du développement : réponses immédiates aux crises internationales, au cours de laquelle ont été présentés les résultats préliminaires de huit études de cas nationales (Open Society Initiative for West Africa).

## IV. Perspectives pour 2023

49. Comme indiqué précédemment, la pandémie de COVID-19, les changements climatiques et le conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine ont gravement compromis le développement socioéconomique des États africains. Ces chocs ont concouru à porter l'attention sur l'urgence de tenir compte des risques dans la planification du développement. L'IDEP, en consultation avec les États membres, s'engage à renforcer la conception et

l'exécution des programmes de formation et de recherche dans les domaines de la gestion des risques et de l'intégration des risques dans les processus de planification du développement. Grâce à ses activités, l'IDEP vise à améliorer les connaissances et les compétences pratiques des parties prenantes dans le domaine de l'analyse des risques, à étudier les incitations et les goulets d'étranglement liés à la prise en compte des risques, à évaluer les défis sociétaux, géopolitiques, environnementaux et technologiques, et faire en sorte que les risques soient pris en compte de manière efficace dans les cadres de planification du développement.

50. Pour assurer la prévisibilité de ses moyens de financement et répondre efficacement aux demandes d'assistance des États membres, l'IDEP plaidera pour une augmentation de la dotation de l'ONU et, appuyant une recommandation adressée à la CEA par le Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique en 2022 (voir E/ECA/CM/54/4/Rev.1), établira des consultations régulières avec les missions permanentes des États membres pour les sensibiliser à ses activités et à toutes les incidences financières qui en découlent.

51. L'IDEP poursuivra en outre ses initiatives de prise en compte des questions de genre, proposera des cours axés sur les jeunes et s'efforcera d'accroître le nombre de femmes participant à ses cours de formation et bénéficiant de ses services consultatifs techniques.

---